

Vimines, le 30 juin 2026



Regards croisés avec le territoire – Atelier Projets connexes et synergies avec les territoires

Synthèse de la Commission Territoriale de Concertation de l'Avant-Pays Savoyard et Chartreuse

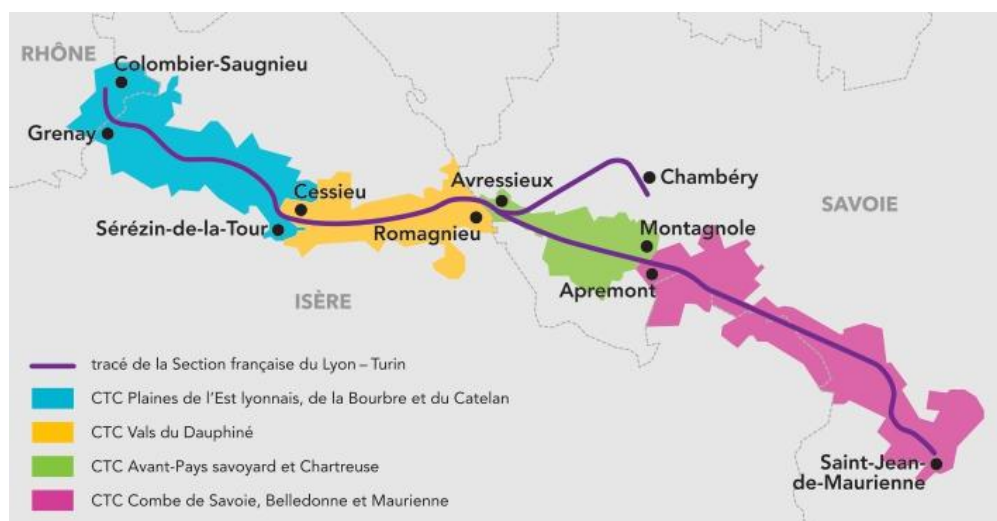
Depuis le printemps 2025, SNCF Réseau poursuit une démarche de concertation continue avec les territoires concernés par le projet de Section française du Lyon-Turin. Dans ce cadre, les Commissions Territoriales de Concertation ont été mises en place à l'automne 2025, sous l'égide des préfetures de Savoie et d'Isère. Après une première session organisée en septembre 2025, une nouvelle série de rencontres s'est tenue en juin et juillet 2026 afin de présenter les avancées du projet, de recueillir la connaissance et les contributions des acteurs locaux et d'éclairer les études d'Avant-Projet Détaillé (voir *définitions en annexe 2*).

Le présent document restitue les principaux échanges de la journée d'ateliers du 30 juin 2026 dans l'Avant-Pays Savoyard et la Chartreuse. Il ne reprend pas de manière exhaustive l'ensemble des contributions, qui font l'objet d'un tableau détaillé transmis aux participants, et ne préjuge ni des conclusions des études en cours ni des décisions à venir.

Partenaires financiers



Carte des périmètres des 4 Commissions Territoriales de Concertation



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION DE LA JOURNÉE	3
Les ateliers de travail proposés	3
ATELIER 2 : PROJETS CONNEXES ET SYNERGIES AVEC LES TERRITOIRES	5
1. Projets de mobilité, circulation et franchissements	5
1. Développement économique et agricole	6
2. Projets environnementaux, gestion de la ressource en eau et parc naturel régional de chartreuse.....	7
3. Habitat	7
4. Activités touristiques et de loisirs	8
5. Synthèse de l'atelier 2.....	8
CONCLUSION DE LA JOURNÉE D'ATELIERS	9
Annexe 1 : Structures participantes	10
Annexe 2 : Lexique	11

INTRODUCTION DE LA JOURNÉE

LES ATELIERS DE TRAVAIL PROPOSÉS

Organisée sur une journée, cette deuxième session a été structurée autour de trois ateliers consacrés à l'eau, aux projets connexes et à l'insertion paysagère et architecturale. Ces temps de travail visaient à partager les informations disponibles sur le projet, à compléter la connaissance des enjeux et usages du territoire et à identifier les sujets nécessitant un approfondissement dans la poursuite des études. Ils ont également permis de recueillir les attentes et propositions des participants, sans préjuger de leur faisabilité ni des choix qui seront arrêtés à l'issue des études.

LES PARTICIPANTS

Ces ateliers marquent la continuité du dialogue avec les acteurs locaux. Ils permettent de confronter les points de vue entre les différents membres des Commissions Territoriales de Concertation. Ainsi, étaient invités : représentants de mairies, d'EPCI, parlementaires, conseillers départementaux et régionaux, représentants de syndicats de gestion du territoire (SCoT, PNR, gestion de la ressource en eau...), représentants d'associations de protection de la nature, de défense des riverains, représentants des chambres d'agriculture et des agriculteurs et de services de l'Etat (DDT, DREAL).

Une trentaine de participants ont pris part à cette journée d'ateliers.

La liste complète des structures présentes à cette journée est disponible en annexe, en fin de document.



Atelier de travail – Commission Territoriale de l'Avant-Pays Savoyard et Chartreuse – 30 juin 2026 ©Fabrice Rumillat

Les participants ont travaillé en trois tables le matin puis en deux tables l'après-midi. La composition des groupes visait à croiser les compétences, les échelles territoriales et les types de structures représentés. Les observations ont été localisées sur des cartes et consignées dans des tableaux de contributions. Chaque atelier s'est achevé par

une restitution collective des principaux enseignements.

ET DU CÔTÉ DU PROJET ?

La spécificité des Commissions Territoriales de Concertation est de permettre la rencontre et le dialogue entre les principaux acteurs locaux, experts de leurs territoires, et l'équipe technique porteuse du projet. A ce titre, SNCF Réseau, maître d'ouvrage du projet, avec l'appui des groupements de maîtrise d'œuvre (MOE) SETEC – Artelia chargés des études et des assistants à maîtrise d'ouvrage (AMO) mobilisés sur les volets environnements, sources et captages et concertation et communication ont animé cette journée et les différents temps de travail (*voir définitions en annexe 2*).

Des représentants de plusieurs services de l'Etat (DDT, DREAL, SGAR) et des acteurs territoriaux étaient également présents afin d'échanger autour du projet et d'observer les différents points de vue.

- Intervenants et animateurs : Sous-préfecture de la Savoie, arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne
- SNCF Réseau, Maître d'ouvrage du projet Section française du Lyon-Turin
- Setec - Artelia, Maîtrise d'œuvre du projet
- WSP, Maîtrise d'œuvre du projet sur la partie descenderies et grands tunnels
- Artelia, Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur le volet environnement et procédures
- Géotec, Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur le volet sources et captages
- Rouge Vif, Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur le volet concertation et communication



Intervention de Madame la sous-préfète –
Commission Territoriale de l'Avant-Pays
Savoyard et Chartreuse – 30 juin 2026
©Fabrice Rumillat

Madame SPANIOL, sous-préfète de l'arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne, a ouvert la journée en rappelant le rôle de la concertation dans la poursuite des études. Elle a invité les participants à partager leurs connaissances, leurs questions et leurs points de vue afin de mieux caractériser les enjeux du territoire et d'éclairer le projet. Elle a souligné l'importance du croisement des regards et de la remontée d'informations issues du terrain.

Matthieu COCHARD, directeur du projet de Section française du Lyon-Turin, a présenté l'état d'avancement du projet et son calendrier prévisionnel. Il a rappelé l'articulation entre les études techniques et la concertation jusqu'à la finalisation de l'Avant-Projet Détaillé, ainsi que le rôle des Commissions Territoriales de Concertation dans ce processus. La vidéo "L'essentiel de la Section française du Lyon-Turin" ([à retrouver ici](#)) a été diffusée en introduction.

À l'issue de la présentation, un temps d'expression a permis de recueillir des questions et observations. Le Parc naturel régional de Chartreuse a demandé des précisions sur la fonction des ouvrages de reconnaissance. SNCF Réseau a indiqué qu'ils sont destinés à compléter la connaissance des sols et des conditions de réalisation des grands tunnels de Chartreuse et de Belledonne ; certains pourront ensuite contribuer aux fonctions de maintenance, de secours ou de ventilation. L'association Saint-Thibaud Environnement a, pour sa part, exprimé des interrogations sur l'utilité du projet et rappelé l'existence d'autres espaces d'information et de débat sur le territoire.

ATELIER 2 : PROJETS CONNEXES ET SYNERGIES AVEC LES TERRITOIRES

À RETENIR

Ce deuxième atelier a permis aux participants de mieux appréhender le tracé de la future ligne et ses interactions avec le territoire.

Répartis en deux tables, ils ont identifié les principaux projets, dynamiques et points de vigilance dont ils avaient connaissance à l'horizon 2035, dans sept différents domaines : mobilités, économie et agriculture, environnement, santé, éducation, tourisme, culture et sport.

Les échanges ont fait ressortir une attente partagée : mieux anticiper les interactions entre le projet ferroviaire et les projets du territoire, en particulier pendant la phase chantier. Les participants ont notamment souligné l'importance de préserver les circulations et les accès, de coordonner les calendriers et d'associer les acteurs concernés à la poursuite des études.

Les contributions ont été reportées sur des cartes et consignées dans des tableaux. Elles permettront aux équipes de SNCF Réseau et au groupement de maîtrise d'œuvre d'approfondir les sujets identifiés et, lorsque cela sera nécessaire, d'organiser des échanges complémentaires à une échelle plus locale.

Le territoire des Vals du Dauphiné avait été divisé en trois secteurs afin de permettre une analyse fine des enjeux. Chaque table a ensuite restitué les principaux enseignements de son travail à l'ensemble des participants.



Atelier de travail – Commission Territoriale de l'Avant-Pays Savoyard et Chartreuse – 30 juin 2026
©Fabrice Rumillat

1. PROJETS DE MOBILITE, CIRCULATION ET FRANCHISSEMENTS

Les questions et projets entourant les mobilités sur le territoire ont été particulièrement riches. Les participants ont identifié de nombreux projets de mobilité, majoritairement cyclables, qui seront mis en œuvre dans les prochaines années :

- ▶ Dans le secteur de Belmont-Tramonet plusieurs projets de voies cyclables notamment vers Domessin et Saint-Genix-sur-Guiers dans le cadre du schéma directeur vélo ;
- ▶ Le projet de véloroute des Cinq Lacs passant entre le lac de Paladru et d'Aiguebelette a été signalé comme une opération à prendre en compte ;
- ▶ Dans le Val de Couz, la D1006 a été présentée comme un axe important pour les cyclistes et les boucles touristiques ;
- ▶ A Saint-Genix-sur-Guiers, la construction d'une passerelle cyclable au-dessus du Guiers est en projet ;
- ▶ A Belmont-Tramonet, un projet de création d'un second parking de covoiturage à proximité de l'échangeur autoroutier a été identifié.

Les participants ont demandé que le projet ferroviaire prenne en compte :

- Les schémas directeurs cyclables et les projets portés localement notamment la voie cyclable autour de Belmont-Tramonet qui traversera le tracé de la future ligne ;
- Les itinéraires touristiques ;
- Les franchissements nécessaires au maintien des continuités cyclables et routières ainsi que les accès aux parcelles agricoles ainsi qu'aux engins ;
- La cohabitation entre les infrastructures, les mobilités douces et les déplacements agricoles sur le territoire via une utilisation mixte des voies ;

Dans le Val de Couz, les échanges ont porté en priorité sur la D1006, seul axe structurant de la vallée. Cette route assure à la fois les déplacements quotidiens, la desserte des activités, les itinéraires cyclables et touristiques, le délestage de l'autoroute et le passage des convois exceptionnels.

Les participants ont demandé que les effets du chantier sur ces différents usages soient étudiés de manière globale. Ils ont notamment proposé de remobiliser les données de l'enquête mobilité conduite en 2012 par le SCoT Métropole Savoie afin de compléter l'analyse des circulations et d'identifier les mesures d'anticipation adaptées.

A saint Cassin, le passage à niveau de La Cascade a été signalé comme un point de ralentissement récurrent. Son traitement est souhaité dans le cadre du Service Express Régional Métropolitain (SERM) de Chambéry. Les participants ont demandé que les réflexions engagées sur cet aménagement soient articulées avec l'organisation du chantier et les besoins éventuels de transport des matériaux issus du tunnel de Chartreuse

Quelles synergies avec le projet ?

Les groupes ont aussi insisté sur l'importance d'intégrer les projets déjà engagés ou prévus dans la définition du projet de Section française du Lyon – Turin.

Des opportunités ont été identifiées pour coordonner les projets locaux et la future ligne :

- Utiliser la requalification d'infrastructures routières pour aménager des voies réservées aux vélos, notamment dans le Val de Couz à proximité de la future descenderie où la route pourrait être élargie ;
- Utiliser les rétablissements aux parcelles agricoles comme des itinéraires mixtes susceptibles de répondre à plusieurs besoins du territoire ;
- Le projet et notamment sa phase chantier pourrait présenter une opportunité de supprimer, ou a minima de réaménager, le passage à niveau de Saint-Cassin afin de fluidifier les circulations.

1. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET AGRICOLE

Les échanges ont fait ressortir trois attentes principales :

- ▶ Préserver les accès et les chemins nécessaires aux exploitations, notamment pour celles pouvant être coupées par le passage de la voie et plus particulièrement dans la plaine du Guiers où les terres ont été présentées comme qualitatives au niveau agronomique ;
- ▶ Maintenir autant que possible la fonctionnalité des terres agricoles et des activités existantes comme à Avressieux où de nombreux maraîchers développent leur activité et bénéficient de l'irrigation du Paluel, à Saint-Thibaud-de-Couz avec la présence d'une activité de vente de sapins et d'une carrière ou encore à Vimines où des prairies nécessitent des terrains plats ;
- ▶ Rapprocher les calendriers des projets économiques, agricoles et ferroviaires, plus particulièrement à Belmont-Tramonet où une densification de la zone d'activité est en projet et présente un potentiel fort pour l'installation de nouvelles entreprises.
- ▶ Les participants ont demandé que les situations recensées soient examinées au cas par cas avec les exploitants, les entreprises et les collectivités concernés.



Atelier de travail – Commission Territoriale de l'Avant-Pays Savoyard et Chartreuse – 30 juin 2026 ©Fabrice Rumillat

2. PROJETS ENVIRONNEMENTAUX, GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU ET PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Les participants ont recensé plusieurs démarches environnementales en cours ou programmées sur le territoire :

- A partir de 2027, élaboration d'une trame turquoise destinée à renforcer les continuités entre les milieux aquatiques, les zones humides et les espaces terrestres et portée par le SIAGA ;
- Une étude portée par le SIAGA sur le Paluel autour de Belmont-Tramonet afin de définir les droits d'eau et les usages entre l'autoroute et la route D916A ;
- Entre La Bridoire et Verel-de-Montbel, une étude doit être conduite sur l'impact du bassin de démodulation de la Vavre

(EDF) qui restitue progressivement les eaux turbinées à la rivière et contrôle les flux ;

- Dans le Val de Couz, un projet de restauration du plan d'eau de la Pisserotte va débuter en 2026 sous la houlette du CISALB ;
- A Saint-Thibaud-de-Couz, une parcelle dont la fin d'exploitation est prévue en 2028 a été identifiée comme pouvant faire l'objet d'un renouvellement de projet agroenvironnemental et climatique (PAEC).

Les participants ont demandé que le projet ferroviaire soit coordonné avec ces démarches, et plus largement l'ensemble des projets liés à l'environnement, afin :

- De ne pas interrompre les continuités écologiques et les corridors identifiés, notamment dans le Val de Couz ;
- De localiser finement et de préserver les zones humides, notamment celles du marais d'Avressieux et autour de l'Hyères et du Paluel ;
- De tenir compte des actions de restauration programmées ;
- D'interroger la pérennité du bassin de démodulation (voir définitions en annexe 2) et de la conduite entre le lac d'Aiguebelette et le site en lien avec le tracé du projet qui passe à proximité ;
- De rechercher des complémentarités entre les mesures du projet et les politiques environnementales locales.

FOCUS SUR LE PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Les participants ont attiré l'attention sur la situation particulière des communes situées dans le Parc Naturel Régional de Chartreuse.

Le secteur du Val de Couz devrait être fortement concerné par la phase de travaux. Les échanges ont fait apparaître une vigilance concernant les conséquences cumulées du chantier sur les paysages, les milieux naturels, les mobilités et le cadre de vie.

Il a été indiqué que des impacts particulièrement importants pourraient être pris en compte lors du renouvellement de la charte du Parc naturel régional en 2038 et mettre en péril l'appartenance de certaines communes au Parc.

3. HABITAT

Aucun projet de développement de l'habitat n'a été signalé au cours de l'atelier. Les participants ont toutefois identifié plusieurs bâtiments en raison de leur proximité avec certains ouvrages :

- A Avressieux, présence d'une habitation au-dessus de la tête du tunnel de Chartreuse ;
- A Verel-de-Montbel, une proximité forte entre une maison et le puit de Lourdon ;
- A Saint-Thibaud-de-Couz, une habitation et un ancien relais de poste pouvant être impactés.

4. ACTIVITES TOURISTIQUES ET DE LOISIRS

Les participants ont recensé plusieurs activités et projets touristiques liés aux cours d'eau, aux paysages et aux



Atelier de travail – Commission Territoriale de l'Avant-Pays Savoyard et Chartreuse – 30 juin 2026 ©Fabrice Rumillat

itinéraires de découverte :

- La réhabilitation d'un site de baignade sur le Paluel à Avressieux ;
- Le développement de la voie Sarde, itinéraire de cyclotourisme dans le Val de Couz ;
- La valorisation de l'entrée du PNR de Chartreuse depuis Cognin ;
- Les activités de canoë-kayak sur le Guiers et de canyoning sur le Grenant ;
- Les activités de pêche à Saint-Thibaud-de-Couz sur le plan d'eau de la Pisserotte ;
- Le secteur du lac d'Aiguebelette a été présenté comme particulièrement sensible en raison de ses fonctions environnementales et touristiques.

► Les itinéraires cyclotouristiques.

Les effets éventuels du projet et de la phase de travaux devront être caractérisés au regard de la connaissance de ces sites et projets mais également de leur fréquentation, de leur accessibilité au public et de leur sensibilité environnementale.

5. SYNTHÈSE DE L'ATELIER 2

Les échanges ont mis en évidence la diversité des projets, activités et usages présents à proximité de la future ligne, avec des enjeux particuliers autour de la plaine du Guiers, des têtes du tunnel de Chartreuse et du Val de Couz. Les participants ont demandé que les mobilités, les accès agricoles et économiques, les milieux naturels, l'habitat et les activités touristiques soient examinés de manière croisée.

Ils ont également souligné l'importance de coordonner les calendriers, de préserver les continuités nécessaires au fonctionnement du territoire et d'associer les collectivités, gestionnaires et acteurs concernés à mesure de l'avancement des études.

Les contributions recueillies permettront de préciser les interactions avec le projet et d'identifier les sujets nécessitant des approfondissements complémentaires

Comment les porteurs de projet prendront-ils en compte ces contributions ?

Les contributions recueillies ont été consolidées et transmises aux équipes de SNCF Réseau et au groupement de maîtrise d'œuvre chargé des études d'Avant-Projet Détaillé (Setec – Artelia) afin d'enrichir la connaissance sur un territoire amené à évoluer.

Les points soulevés seront analysés au regard de leur localisation, de leur temporalité, de leur niveau d'interaction avec le projet et de l'état d'avancement des études. Selon les sujets, ils pourront conduire à compléter les données disponibles, approfondir une analyse ou organiser un échange avec les acteurs concernés.

Leur prise en compte fera l'objet de restitutions lors des prochaines étapes de la concertation.

CONCLUSION DE LA JOURNÉE D'ATELIERS

Cette première journée d'ateliers constitue une étape importante de la concertation engagée par SNCF Réseau avec les territoires. Elle a permis de réunir des élus, des acteurs institutionnels, techniques, économiques, agricoles et associatifs autour d'un objectif commun : croiser les expertises, partager les réalités locales et enrichir les études par la connaissance du terrain.

La richesse des contributions recueillies montre tout l'intérêt de cette démarche de co-construction. Les échanges ont permis de mieux comprendre les dynamiques du territoire, de localiser des points de vigilance et de faire émerger des attentes concrètes sur les mobilités, les activités économiques et agricoles, l'eau, le paysage, le patrimoine et le cadre de vie. Ils constituent désormais une base de travail commune pour la poursuite des études d'Avant-Projet Détaillé.

Pour chaque contribution, SNCF Réseau précisera, à mesure de l'avancement des études, si elle relève d'un complément de connaissance, d'une analyse technique à approfondir, d'un échange territorial complémentaire ou d'une contrainte ne permettant pas de la retenir. Les communes concernées seront associées aux approfondissements menés sur les sujets présentant une interaction directe avec leur territoire.

Les prochaines étapes

Les contributions produites au cours des trois ateliers seront analysées par SNCF Réseau et le groupement de maîtrise d'œuvre. Elles permettront de compléter les données disponibles, d'approfondir les secteurs sensibles et d'identifier les sujets nécessitant des échanges complémentaires.

Un point d'avancement sur les enseignements issus de cette démarche sera présenté aux membres des Commissions Territoriales de Concertation dans les prochains mois, au fur et à mesure de la consolidation des analyses et de l'avancement des études.

Le dialogue se poursuivra dans la durée, à travers de nouveaux temps de travail collectifs et des rencontres ciblées avec les acteurs concernés. Depuis le printemps 2025, près d'une centaine de rencontres bilatérales ont déjà été organisées.

Cette journée ne clôt pas les échanges : elle ouvre une nouvelle séquence de travail partagé. La qualité du projet dépendra de notre capacité collective à poursuivre ce dialogue avec méthode, transparence et continuité, afin de construire des réponses au plus près des réalités du territoire.

S'informer et échanger avec SNCF Réseau

Afin de suivre l'évolution du projet un site internet peut être consulté : <https://www.projet-lyonturin.fr/fr>.

Une adresse de contact est également disponible et ouverte à toutes et tous afin de poser des questions ou faire d'éventuelles remarques : concertation.lyonturin@reseau.sncf.fr.

ANNEXE 1 : STRUCTURES PARTICIPANTES

Structure ou service	Type de structure
Association de Développement des Transports en Commun (ADTC) SAVOIE / Fédération Nationale des Usagers des Transports (FNAUT) Auvergne-Rhône-Alpes	Association d'usagers des transports
Association des Riverains de la Carrière de Montagnole Frontonas vigilance	Association de riverains
Association Saint-Thibaud Environnement	Association de défense de l'environnement
Chambre Agriculture 73	Acteur agricole
Attaché parlementaire de Cédric VIAL – Sénateur de Savoie	Sénat
Commune d'Avressieux	Commune
Commune de Lépin-le-Lac	Commune
Commune de Saint-Thibaud-de-Couz	Commune
Commune de Vimines	Commune
Direction Départementale des Territoires (DDT) 73	Etat
Direction Départementale des Territoires (DDT) 73 – Service Environnement, eau et forêt	Etat
Direction Départementale des Territoires (DDT) 73 – Service agricole	Etat
Département de la Savoie	Département
Fédération de pêche de Savoie	Fédération
Grand Chambéry – Service eau	EPCI
Parc Naturel Régional de Chartreuse	Syndicat mixte
Préfecture de Savoie	Etat
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Région
Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et ses Affluents (SIAGA)	Syndicat de rivières
Syndicat des eaux du Thiers	Syndicat des eaux
Syndicat mixte Avant-Pays Savoyard	Syndicat mixte

ANNEXE 2 : LEXIQUE

Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) : Equipe d'experts qui accompagne et conseille le maître d'ouvrage dans la préparation, le pilotage et le suivi du projet, par exemple sur les sujets environnementaux, fonciers, géotechniques, de communication ou de concertation...).

Avant-Projet Détaillé (APD) : Phase d'études approfondies qui précise la conception du projet : dimensions des ouvrages, choix techniques, méthodes et conditions de réalisation, insertion dans les territoires, mesures environnementales et estimation plus précise du coût des travaux. Pour les accès français du Lyon-Turin, SNCF Réseau conduit cette phase d'études entre 2025 et 2028.

Avant-Projet Sommaire (APS) : Phase d'études qui définit les grandes caractéristiques du projet, les principales solutions envisagées et une première estimation de son coût. Dans le cadre du Lyon-Turin, les études APS ont notamment alimenté le dossier d'enquête publique ayant conduit à la Déclaration d'utilité publique (DUP) de 2013.

Bassin de démodulation : Bassin destiné à stocker temporairement l'eau turbinée par une centrale hydroélectrique, avant de la restituer progressivement au cours d'eau. Il permet de limiter les variations brusques de débit et de réduire leurs effets sur le milieu aquatique.

Embâcles : Accumulation de branches, troncs, végétaux ou autres débris dans le lit d'un cours d'eau. Un embâcle peut ralentir ou détourner l'écoulement de l'eau et, selon son importance, augmenter localement le risque d'inondation. Il peut également constituer un habitat pour certaines espèces.

Maîtrise d'œuvre (MOE) : Équipe chargée de concevoir techniquement le projet et ses ouvrages, à partir des études antérieures et des données disponibles. Elle réalise notamment les études techniques et environnementales nécessaires à la conception. Pour les études APD des accès français du Lyon-Turin, la maîtrise d'œuvre est assurée par le groupement Setec – Artelia. WSP intervient spécifiquement sur les ouvrages de reconnaissance des tunnels de Chartreuse et de Belledonne.

Maîtrise d'ouvrage (MOA) : Entité qui organise le projet, fixe les besoins, le budget et les objectifs et s'assure de la bonne réalisation de la future ligne ferroviaire. Pour la Section française du Lyon-Turin, c'est SNCF Réseau qui assure cette mission pour le compte de l'Etat français.

Ripisylve : Ensemble de la végétation présente sur les berges d'un cours d'eau. Elle contribue à stabiliser les berges, à limiter l'érosion, à filtrer certains polluants, à apporter de l'ombre et de la fraîcheur à l'eau, et constitue un habitat ainsi qu'un corridor de déplacement pour la faune et la flore.

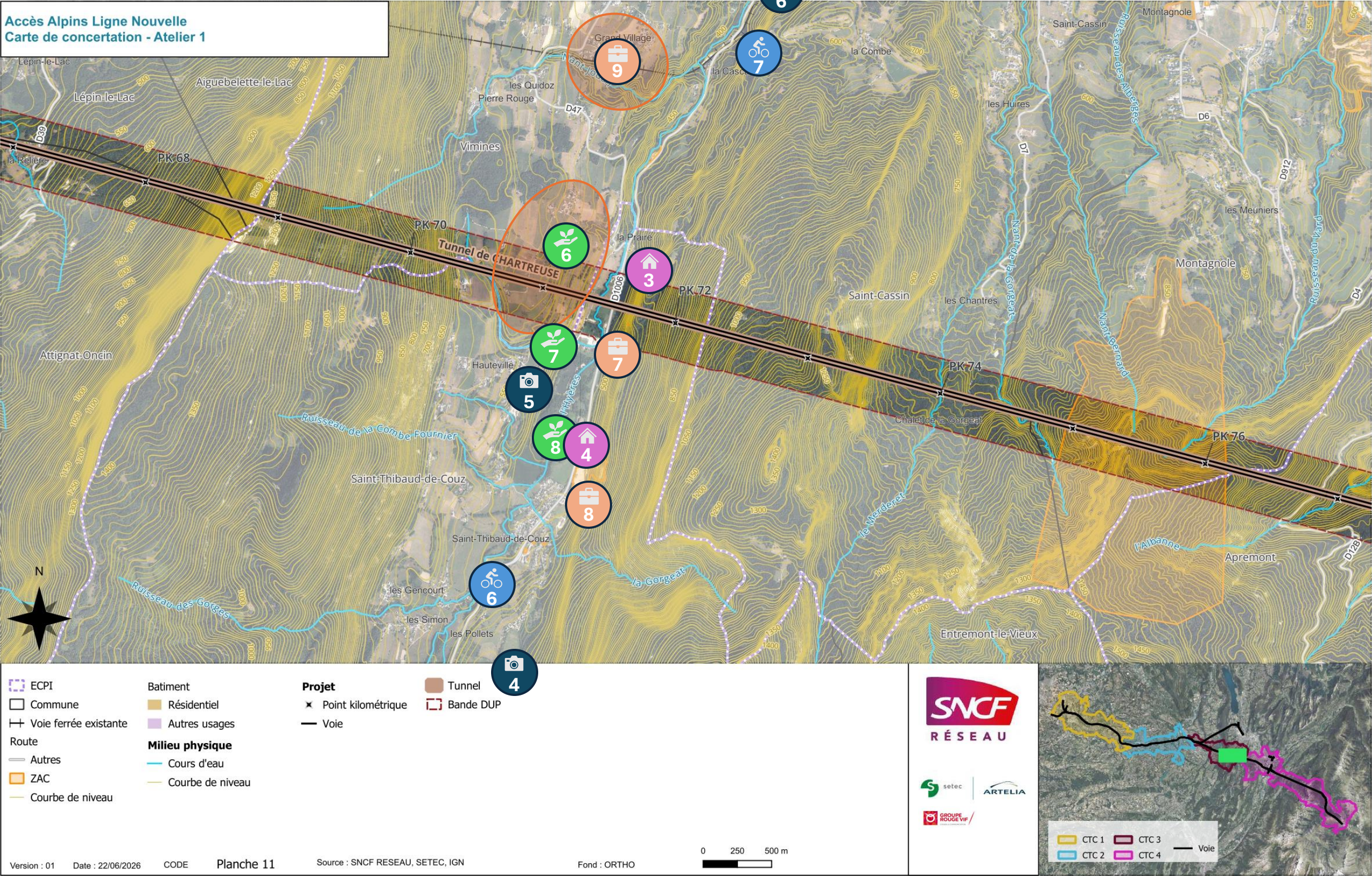
CTC Avant-Pays Savoyard et Chartreuse (30 juin 2026) – Atelier 2 : Projets connexes et synergies avec les territoires



Accès Alpins Ligne Nouvelle
Carte de concertation - Atelier 1



CTC Avant-Pays Savoyard et Chartreuse (30 juin 2026) – Atelier 2 : Projets connexes et synergies avec les territoires



- Légende des projets et/ou enjeux:**
- Mobilité
 - Tourisme
 - Economie (dont agriculture)
 - Environnement
 - Logement
 - Santé
 - Culture et sport
 - Education
 - Terres agricoles d'intérêt
 - Conduite vers site EDF
 - Projets de mobilités

Atelier 2 (30 juin 2026) - Projets connexes et synergies avec les territoires										
N° CARTE LEGENDEE	n° de page de l'information	Thématique du projet ou politique publique	Localisation	Précision calendaire	Porteur du projet	Précisions	Niveau d'interaction identifié	Point d'attention / synergies potentielles		
1	p.1	Economie	Belmont-Tramonet		Privé	Extension de l'entreprise Jeantin-Casset				
					Communauté de communes Vals Guiers	projet de densification de la ZAC avec un potentiel d'installation foncière pour d'autres activités				
2	p.1	Economie	Belmont-Tramonet		Agricole			Vigilance sur la coupure des chemins ruraux et nécessité de rétablissement		
3	p.1	Economie	Belmont-Tramonet			Projet de reprise d'une ferme par des jeunes avec un volume élevé de terres cultivables		Une bande de terre sera utile pour la voie ferrée + bande	Vigilance à avoir sur l'ensemble des terres agricoles de la plaine du Guiers qui sont toutes de bonne qualité	
4	p.1	Economie	Avressieux			Fruitière Chabert avec projet de mise aux normes pour les eaux usées avec un rejet en station d'épuration		Quel impact du projet sur la gestion des eaux du Paluel ?		
5	p.1	Economie	Avressieux					Présence de maraichers dont les cultures sont irriguées via un apport d'eau du Paluel. Crainte d'un impact		
6	p.2	Economie	Attignat-Oncin		Privé	Etang de Lacroix pour la sécurité incendie de la scierie				
7	p.3	Economie	Saint-Thibaud-de-Couz		Privé			Activité de vente de sapins (Rat-Patron Jardins) et possible impact sur la parcelle cultivée		
8	p.3	Economie	Saint-Thibaud-de-Couz		Commune (propriétaire)			Au niveau de la carrière Botta, enjeu d'exploitation et d'utilisation	Vigilance à avoir sur l'aspect économique et intérêt du projet	
9	p.3	Economie	Vimines		Agriculteurs			Terrains agricoles (prairies) exploitables. Enjeu de maintien sur les zones les plus planes		
1	p.1	Environnement	Belmont-Tramonet		SIAGA	Sur le Paluel, étude sur le droit d'eau et les usages entre l'autoroute et la D916-A		Problématiques d'entretien et de gestion		
2	p.1	Environnement	Avressieux / Belmon-Tramonet		Agricole			Impact de la voie au sud d'Avressieux sur le marais	Risque élevé pour le monde agricole	
3	p.1	Environnement	Avressieux	Prévue en 2026 mais sera réalisée en 2027-2028	SIAGA	Elaboration d'une trame turquoise eau - zones humides		Vigilance sur la localisation des zones humides sur le Paluel		
4	p.2	Environnement	La Bridoire / Verel-de-Montbel		SIAGA	Etudes sur l'impact du bassin de démodulation de la Vavre (EDF)		La pérennité de cette installation en lien avec le projet est à interroger	La conduite est à évaluer (voir site DDT73)	
5	p.2	Environnement	Saint-Alban-de-Montbel		Syndicat du Thiers	Présence d'une prise d'eau potable dans le lac d'Aiguebelette				
6	p.3	Environnement	Saint-Thibaud-de-Couz		Agricole	Après fin d'exploitation en 2028, projet de renouvellement d'une parcelle projet agro-environnemental et climatique (PAEC)				
7	p.3	Environnement	Saint-Thibaud-de-Couz		PNR de Chartreuse			Enjeux de sauvegarde des continuités écologiques et des zones humides du fond de vallée		
8	p.3	Environnement	Saint-Thibaud-de-Couz	Inscrit au contrat Eau & Climat à partir de 2026	CISALB	Projet de restauration sur l'Hyères (au niveau du plan d'eau de la Pisserotte)				
1	p.1	Logement	Avressieux et autour		Privé			Présence d'une habitation privée au-dessus de la tête de tunnel avec un risque d'impact		
2	p.1	Logement	Verel-de-Montbel		Privé			Vigilance sur la proximité entre le puit de Lourdun et une habitation avec un risque d'impact		
3	p.3	Logement	Saint-Thibaud-de-Couz		Privé			Présence d'une habitation privée et impact potentiel		
4	p.3	Logement	Saint-Thibaud-de-Couz		Privé			Présence d'un ancien relai de poste et impact potentiel		
1	p.1	Mobilités	Saint-Genix-sur-Guiers		Public	Projet de construction d'une passerelle cyclable permettant le franchissement du Guiers				
2	p.1	Mobilités	Belmont-Tramonet		Public	Projet de création d'un itinéraire cyclable				
			Belmont-Tramonet		CCVG + SMAPS	Projet de voie vélo vers Belmont-Tramonet et Domessin ainsi que vers Saint-Genix-sur-Guiers dans le cadre du schéma directeur vélo		Problématique identifiée car le projet traverse la future voie de la Section française du Lyon-Turin		
3	p.1	Mobilités	Belmont-Tramonet		Commune + APRR	Projet de création d'un second parking de covoiturage à proximité de l'échangeur de l'autoroute				
4	p.1	Mobilités	Avressieux et autour		Agricole / projet			Cohabitation entre mobilités douces et déplacements agricoles. Il sera nécessaire de faire attention à l'utilisation mixte des voies.		

Interaction forte

5	p.2	Mobilités	Lépin-le-Lac		Région AuRA + CCLA + CCVG + CCI (en coordination par le SMAPS)	Projet de véloroute des Cinq Lacs avec passage entre Paladru et Aiguebelette				
6	p.3	Mobilités	Saint-Thibaud-de-Couz		Commune			La D1006 sert différents usages : mobilités pendulaires, transit de délestage et voie pour les convois exceptionnels	Un impact fort du projet est envisagé sur les flux généraux mais également sur l'itinéraire pour les convois exceptionnels	
					AGATE + Métropole Savoie			Enjeux sur les circulations sur la D1006 dans le Val de Couz. Le SCoT Métropole Savoie a mené une enquête mobilités en 2012 (via l'outil MODEOS) qui a permis une projection des évolutions de circulation à 10 ans	Cette route est la seule voie dans la vallée et est l'itinéraire de délestage de l'autoroute. Elle est également intégrée dans les boucles cyclos.	Des aménagements de la route sont à prévoir en lien avec la descenderie (élargissement ?) afin d'avoir à terme une piste cyclable (impact tourisme)
7	p.3	Mobilités	Saint-Cassin						Le projet pourrait avoir des impacts sur l'infrastructure. Il pourrait être envisagé de le supprimer en lien avec le projet.	
					SERM	Le traitement du passage à niveau (La Cascade) est souhaité dans le cadre du SERM		Présence du passage à niveau	Quid de l'aménagement de cet espace et quel impact des travaux sur la zone ?	
1	p.1	Tourisme	Belmont-Tramonet		Vertes Sensations			Présence d'une activité de canoë-kayak sur le Guiers à conserver		
2	p.1	Tourisme	Avressieux		Commune	Projet de réhabilitation d'un site de baignade sur le Paluel du côté d'Avressieux				
3	p.2	Tourisme	La Broidoire					Activité de canyoning du Grenant	Vigilance sur la variabilité du niveau d'eau	Leptospirose potentielle
4	p.3	Tourisme	Saint-Thibaud-de-Couz		Commune	Voie Sarde - Développement du site touristique				
5	p.3	Tourisme	Saint-Thibaud-de-Couz		Commune			Présence d'un plan d'eau dans le hameau de Hauteville avec un intérêt pour la pêche		
	p.3				AAPPMA			Plan d'eau de la Pisserotte avec association de pêche AAPPMA La Gaule des Coudans		
6	p.3	Tourisme	Cognin		PNR de Chartreuse	Valorisation de l'entrée du parc naturle depuis Cognin				